

Teilhet Peum Valérie



pauvreté
à défricher
9, 6 ha a

S O N B
FILLE N° 2

échelle 1/2000

CH

TERMINOLOGIE

- Le mot "**VENDEUR**" désigne le ou les vendeurs, présents ou représentés. En cas de pluralité, ils contractent les obligations mises à leur charge solidairement entre eux, sans que cette solidarité soit rappelée chaque fois.

- Le mot "**ACQUEREUR**" désigne le ou les acquéreurs, présents ou représentés. En cas de pluralité, ils contractent les obligations mises à leur charge solidairement entre eux, sans que cette solidarité soit rappelée chaque fois.

- Le mot "**BIEN**" ou "**BIENS**" désigne le bien ou les biens de nature immobilière objet des présentes.

- Les mots "**Biens mobiliers**", s'il en existe, désignent les meubles et objets mobiliers objet des présentes.

VENTE

Le **VENDEUR**, en s'obligeant aux garanties ordinaires et de droit en pareille matière et notamment sous celles énoncées aux présentes, vend à l'**ACQUEREUR**, qui accepte, le **BIEN** ci-après désigné :

DESIGNATION

A TEILHET (PUY-DE-DÔME).

Diverses parcelles de terre.

Figurant à la matrice cadastrale sous les relations suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
ZC	5	Les Solignats	00ha 83a 60ca	Taillis
ZC	27	Le Proche	03ha 15a 10ca	Terre
ZC	56	Les Champs du Proche	00ha 79a 10ca	Pré
ZD	92	Les Allots	01ha 26a 50ca	Taillis
ZM	15	Chez Vareille	01ha 34a 20ca	Pâture
ZM	43	Bertenanche	00ha 26a 50ca	Futaie

Total surface : 07ha 65a 00ca

Tel que ledit bien se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

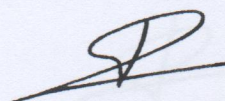
NATURE ET QUOTITE DES DROITS CONCERNES

Le présent acte porte sur la totalité en pleine propriété des **BIENS** sus-désignés.

Ces **BIENS** vendus appartiennent au **VENDEUR** ainsi qu'il sera expliqué ci-après à la suite de la partie normalisée sous le titre « Origine de Propriété ».

Il est précisé que l'opération emporte cession concomitante des droits éventuels à paiement direct, sans garantie de la part du **VENDEUR** quant à la définition et la consistance de ceux-ci, tel que ces droits seront précisés par les textes d'application du Règlement numéro 1782/2003 du 29 Septembre 2003.

CS HG



N° Pacage : 063028160

Nom, prénom ou dénomination sociale : PERRIN Valérie

Date de signature : 09/04/2019

N° Cachet : 063028160-1

Signature électronique : QtrvZYw6j2GLFqO8HrZa01oDpdeze2W/



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
ET DE L'ALIMENTATION

Registre parcellaire graphique 2019 télédéclaré

N° de page : 28/29

Ilot n° : 28

Surface graphique (ha) : 0,64

Commune(s) concernée(s) par
cette photographie :

TEILHET (63428)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	PTR	0,64

